

Ref : CA2026/18

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 JUIN 2026

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU DOSSIER D'EXPERTISE RELATIF AU REMPLACEMENT DES ASCENSEURS DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 19 juin 2026 réuni sous la présidence de Monsieur Alexandre PÉRAUD,

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

➢ Après en avoir délibéré,

➡ **DÉCIDE :**

Article 1 :

Par la présente délibération, le conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne approuve le dossier d'expertise relatif au remplacement des ascenseurs de l'université, tel que défini en pièce ci-jointe à la présente délibération.

Article 2 :

La présente délibération sera transmise à Monsieur le recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, recteur d'académie de Bordeaux. Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'Université Bordeaux Montaigne.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 19 juin 2026.

Membres présents	20
Membres représentés	13
Nombre total (membres présents + membres représentés)	33
Nombre d'abstention (s)	0
Nombre de votants	33
Nombre de vote(s) blanc(s) ou nul(s)	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	33
Nombre de suffrages pour	33
Nombre de suffrages contre	0

Le président,



Alexandre PÉRAUD

Publié le :

29 JUIN 2026

Transmis à M. le recteur de l'Académie de Bordeaux :

29 JUIN 2026